



C'EST LA VIE | pour les aidants

Nouveau

Par Laure Le Scornet

© NEW AFRICA / ADOBESTOCK



Une pause
nécessaire
pour s'inscrire
dans la durée.

JOURNÉE NATIONALE Du répit pour les aidants

Le 6 octobre, participez au rendez-vous annuel des aidants, consacré cette année à la nécessaire relâche de ceux qui sont toujours sur la brèche.

Bien des aidants ne connaissent aucun répit : 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an. Cette situation s'est encore aggravée avec l'apparition du coronavirus car beaucoup d'entre eux ont dû s'occuper de leurs proches non-stop, suite à une sortie d'hôpital anticipée, voire une fermeture de la structure d'accueil. Rien d'étonnant donc à ce que, interrogés par le collectif Je t'aide qui porte la Journée nationale (JNA), ils aient choisi le thème du répit pour la 11^e édition.

BOÎTE À OUTILS

À cette occasion, les acteurs qui facilitent leur quotidien sont mobilisés : des associations aux professionnels de l'accompagnement du secteur médico-social,

en passant par les collectivités. Tous seront sur le pont pour informer les aidants sur leurs droits et les aides à leur disposition. Avec, en ligne de mire, les solutions pour s'accorder une pause, afin de mieux veiller sur ses proches dans la durée.

POUR NE RIEN RATER

De nombreuses manifestations sont organisées sur tout le territoire (débat, conférences, ateliers thématiques, portes ouvertes, échanges conviviaux...), comme le spectacle interactif *Tous Aidants*, avec la troupe Casus Délires à Angers. Des événements à retrouver sur le site du collectif Je t'aide (associationjetaide.org), où une page dédiée permet de consulter facilement les actions organisées.

DU NOUVEAU VRAIMENT UTILE

Allocation congé du proche aidant

À partir d'octobre prochain, le congé du proche aidant sera rémunéré par l'Allocation journalière proche aidant (AJPA). Son montant devrait être de 43 € par jour pour une personne en couple et 52 € par jour pour une personne seule (décret en attente). L'AJPA est versée, sur demande, par la CAF ou la MSA.

(Source : loi de financement de la sécurité sociale 2020)

Un numéro vert pour des conseils de proximité

Le 0 800 360 360 est un numéro d'appel gratuit (accessible aux personnes sourdes ou malentendantes), mis en place par le gouvernement et dédié aux personnes handicapées et aux aidants. Il permet de contacter les acteurs de l'accompagnement pour obtenir des conseils adaptés à la situation de chacun.

